

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 749 8 juillet 1952

n° 749 8

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 8 du 01/08/1952

Date de publication

8 juillet 1952

Date du numéro

1 août 1952

### TEXTE INTÉGRAL

Le tableau d'avancement du deuxième semestre 1952 pour les gradés de la Compagnie de gardes-cercle de Djibouti, est arrêté ainsi qu'il suit: Section police sont inscrits : Pour le grade de sergent-chef : N°1 : Sergent Abdi Egueh, Mie 20 ; N° 2 : Sergent Eusman Affaire, Mie 24. Pour le grade de sergent : N°1 : Caporal Djama Aden, Mie 46 ; 2 : CaporalKain Hussein, Mie 56. N° Section service courant est inscrit : Pour le garde de sergent-chef : N° 1 : Sergent Ibrahim Ismaël, Mie 17. Les gradés inscrits au tableau d'avancement du deuxième semestre 1952 sont promus au grade supérieur pour compter du 1er juillet 1952.